

Formation RGPD : Préparez vous à la nouvelle réglementation !

Description

Il est nécessaire pour une entreprise que tous ses employés et surtout les responsables du traitement des données aient suivi une formation afin de faciliter la mise en [conformité au RGPD](#) de l'organisme. La sensibilité des données personnelles nécessite un cadre juridique protecteur. Depuis 2018, les entreprises sont soumises au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et la violation des obligations qui en découlent peut être lourdement sanctionnée.

[Obtenir un devis gratuit RGPD](#)

Quelle est l'utilité d'une formation RGPD ?

Le [Règlement Général sur la Protection des Données \(RGPD\)](#) a principalement pour but d'encadrer la mise en œuvre des traitements de données personnelles. Ainsi, la formation RGPD permet de cerner les enjeux du Règlement et d'identifier ses impacts sur l'entreprise afin de mettre en place une stratégie de mise en conformité de l'organisme.

Maîtriser les enjeux du règlement

Entré en vigueur en 2018 au moyen de la [Loi Informatique et Libertés](#), le RGPD met de nouvelles exigences à la charge des entreprises. La formation RGPD vise une bonne compréhension de ces obligations. Le règlement RGPD **impose de nouvelles exigences** dont les entreprises qui se trouvent au sein de l'UE, mais aussi en dehors de l'UE doivent prendre conscience. Les données à caractère personnel sont des données sensibles dont la manipulation nécessite un certain niveau de prudence. Le Règlement Général sur la Protection des Données **vise le renforcement de la protection des données à caractère personnel**.

Ce dernier a 2 principaux objectifs :

1. Une responsabilisation des organismes traitant des données personnelles ;
2. Le renforcement des droits des personnes concernant leurs données personnelles.

La formation RGPD aide les participants à comprendre comment collecter, conserver

et exploiter les données à caractère personnel légalement.

Bon à savoir : La CNIL définit une donnée personnelle comme « toute information relative à une personne physique susceptible d'être identifiée, directement ou indirectement ».

Mise en place d'une stratégie de conformité RGPD

La mise en conformité d'un organisme passe par le respect de principes tels que le [principe d'accountability du RGPD](#) et le principe de [privacy by design introduit par le RGPD](#).

Selon l'article 5-2 du RGPD, les organismes sont responsables du respect des règles relatives au traitement des données personnelles. Ils doivent :

- S'interroger sur la conformité du traitement des données personnelles aux exigences RGPD ;
- Être en mesure de prouver cette conformité au regard de la finalité du traitement.

A cet effet, la formation RGPD permet de **comprendre réellement les principes fondamentaux** qui guident la manière dont les entreprises sont censées traiter les données à caractère personnel. Il s'agit des suivants :

- La collecte des données uniquement nécessaires ;
- La transparence ;
- Le respect du droit des personnes ;
- La sécurisation des données.

Il est important pour chaque responsable de traitement de connaître et comprendre toutes ces notions qui sont nécessaires pour **comprendre les impacts** qu'elles peuvent avoir sur le fonctionnement de l'entreprise.

En quoi consiste la formation RGPD ?

La formation RGPD a de nombreux objectifs. Son contenu vise à permettre aux personnes concernées de diriger ou d'être membre d'une équipe qui met en œuvre les exigences du RGPD.

Objectifs de la formation

Les objectifs de la formation sont les suivants :

- Comprendre les enjeux du RGPD et ses conséquences sur le fonctionnement de l'entreprise ;
- Maîtriser la mise en place de la réglementation du RGPD au sein de l'entreprise et sécuriser le maniement des données personnelles ;
- Mettre le RGPD en pratique dans la vie quotidienne de l'entreprise en aménageant son fonctionnement (aménagement des contrats, du comportement du personnel, etc.)
- Comprendre les sanctions en cas d'atteinte aux données personnelles.

Les objectifs de la **formation RGPD**

1

Comprendre les enjeux du RGPD et ses répercussions

2

Maîtriser la mise en place de la réglementation

3

Mettre en pratique le RGPD au sein de l'entreprise

4

Comprendre les sanctions liées à l'atteinte des données

LegalPlace.

Zoom : Le traitement et la sécurisation des données à caractère personnel sont des sujets qui demandent une grande prudence des entreprises. Afin de vous accompagner dans cette charge minutieuse, LegalPlace vous propose une approche simple, efficace et économique. Vous pouvez obtenir un [devis pour la mise en conformité avec le RGPD](#) pour simplifier vos démarches.

Personnes concernées

La formation **concerne tous les salariés et collaborateurs** d'une entreprise traitant

des données personnelles. Il est question des :

- Chefs et dirigeants ;
- Cadres et responsables de la conformité au RGPD (exemple : directeur de confidentialité, directeur de protection des données, chefs de projets, etc.) ;
- Personnes qui collecteront, traiteront, exploiteront, enregistreront des données personnelles.

Le respect des données à caractère personnel au sein d'une entreprise traitant les données personnelles n'est pas l'affaire d'une catégorie d'employés. Il est important que tous les employés puissent bénéficier d'une formation RGPD afin de prévenir les risques de violation des données personnelles.

A noter : Le type de données personnelles collectées n'a pas de réelle importance. L'entreprise a l'obligation de se conformer aux exigences du RGPD. Cette exigence concerne non seulement les [données relatives à la santé](#) considérées comme extrêmement sensibles mais aussi les données collectées lors d'un achat sur internet.

Quels sont les éléments qui y sont abordés ?

Le contenu de la formation RGPD s'articule autour du droit des personnes concernées par la collecte des données à caractère personnel et les responsabilités légales de l'organisme collecteur.

Renforcement des droits des personnes concernées

Les personnes dont les données personnelles sont collectées bénéficient d'un certain nombre de droits tels que le droit d'accès, le droit de suppression, le droit de rectification, le droit d'opposition, le droit à la [portabilité des données](#), le droit à la limitation du traitement, ou encore le droit à l'oubli sont accordés aux . Dans certaines situations, le responsable du traitement des données est tenu de recueillir le [consentement dans le cadre du RGPD](#) des personnes dont les données sont collectées.

La formation RGPD **permet de maîtriser tous les principes** afin de faciliter le respect des données personnelles à chaque étape du traitement. Ces principes sont les suivants :

- Principe de la minimisation des données personnelles collectées : la collecte doit être indispensable à la finalité recherchée ;
- Principe de licéité du traitement : le traitement doit se conformer aux six critères

de licéité listés par l'article 6-1 du RGPD ;

- Respect des droits des personnes concernées : le responsable de traitement doit garantir la transparence à l'égard des personnes concernées. Il se doit d'informer les personnes en cause des conditions de traitement des données.

Bon à savoir : La formation RGPD peut également contenir un module concernant la transmission des données personnelles à l'étranger.

Responsabilité de l'entreprise

Tous les organismes qui traitent les données à caractère personnel **doivent respecter les principes et les nouvelles exigences du RGPD**. Cette exigence s'applique tant aux responsables de traitement qu'à leurs sous-traitants. Ainsi, les organismes, grâce à la formation RGPD **peuvent se familiariser aux outils** qui permettent de mettre en place des stratégies afin de respecter les différents principes auxquels ils sont soumis. De multiples approches peuvent être déployées notamment :

- Désigner un [délégué à la protection des données \(DPO\)](#) : il est chargé d'informer et de conseiller l'organisme en ce qui concerne les exigences RGPD en matière de traitement des données personnelles ;
- Tenir un registre des activités de traitement des données : l'entreprise a l'obligation d'avoir un registre actualisé retraçant toutes les opérations de traitement des données personnelles. Elle peut aussi réaliser des analyses d'impact concernant la protection des données.
- Respecter le principe de "privacy by design" : dès la conception du produit, le responsable du traitement veille à la protection des données. Il doit donc mettre en place des stratégies préventives concernant la protection des données.

Le non-respect de la mise en conformité de l'entreprise au [RGPD peut entraîner une sanction](#) lourdement sanctionnée. Les amendes dans le cadre RGPD touchent le chiffre d'affaires. Elles **se situent entre 2 % et 4 % du chiffre d'affaires** et peuvent atteindre jusqu'à 20 millions d'euros en ce qui concerne les plus graves infractions.

Aux sanctions pécuniaires peuvent s'ajouter des **peines administratives et pénales** pouvant aller jusqu'à 5 ans d'emprisonnement. La **détérioration de l'image de l'entreprise** auprès des clients pouvant provoquer une perte de confiance n'est également pas à négliger.

Attention : La désignation d'un DPO n'est pas obligatoire. Toutefois, la CNIL conseille fortement à toutes les entreprises qui traitent des données à caractère personnel d'en désigner.

Responsabilité particulière du responsable de traitement et du DPO

La formation RGPD permet de cerner véritablement la responsabilité du responsable de traitement et du DPO. Connaître la nuance de la responsabilité des professionnels qui ont un lien étroit avec le traitement des données personnelles permet d'avoir une bonne stratégie de mise en conformité aux exigences RGPD.

En effet, c'est le **principe de co-responsabilité du responsable du traitement et des sous-traitants** qui s'applique. Quant au délégué à la protection des données, il n'est pas responsable de la non-conformité de l'entreprise aux exigences du RGPD.

Il n'est pas possible d'**engager La responsabilité du DPO** en cas de non-respect des exigences du RGPD par l'organisme. Il ne dispose pas de pouvoir décisionnel concernant la finalité et les moyens du traitement des données personnelles.

Bon à savoir : Les sous-traitants sont des organismes qui fournissent des services de traitement des données personnelles au nom et pour le compte d'autres entreprises. Tout comme le responsable de traitement, ils sont responsables de garantir une protection adéquate des données personnelles.

FAQ

Quelles sont les étapes de la mise en place du RGPD ?

Les étapes de la mise en place du RGPD sont les suivantes : désigner un pilote, cartographier les traitements de données personnelles, prioriser les actions à mener, gérer les risques, organiser les processus internes, documenter la conformité.

Faut-il des prérequis particuliers pour une formation RGPD ?

La formation RGPD s'adresse à tout le monde. Il n'y a pas besoin d'avoir des prérequis en particulier pour être éligible à la formation. Tout employé d'un organisme traitant des données à caractère personnel est concerné par la formation. Toutefois,

vous devez justifier de deux années d'expérience professionnelle en ce qui concerne la protection des données personnelles ou suivre une formation d'au moins 35 heures pour être éligible pour l'examen.

La formation RGPD est-elle obligatoire ?

La formation RGPD n'est pas obligatoire. Toutefois, elle est fortement conseillée. Les données à caractère personnel étant des données hautement sensibles, tous les organismes qui dans leurs activités en manipulent doivent se conformer au RGPD. Les compétences acquises au cours de cette formation vont permettre de mettre en place une stratégie active de mise en conformité RGPD.